



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.5/50/38  
30 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 116 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR  
L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Prévisions révisées : effet de l'évolution des taux  
de change et des taux d'inflation

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Avant que ne soit approuvé le montant des crédits à ouvrir pour l'exercice, les prévisions du projet de budget-programme sont réévaluées en fonction de nouvelles hypothèses, qui concernent non seulement les taux de change et d'inflation, mais aussi les incidences financières des recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) que l'Assemblée doit examiner. Les crédits révisés de 1994-1995 et le projet de budget pour 1996-1997 réévalués se comparent comme suit (en millions de dollars des États-Unis) :

	<u>1994-1995</u>	<u>1996-1997</u>	<u>Différence</u>
Chapitres des dépenses	2 608,3	2 827,8	219,5
Chapitres des recettes	<u>432,1</u>	<u>479,3</u>	<u>47,2</u>
Montant net	<u>2 176,2</u>	<u>2 348,5</u>	<u>172,3</u>

La différence entre les deux budgets est une augmentation de 172,3 millions de dollars, soit 7,9 % du budget de 1994-1995. Cette augmentation, exprimée en millions de dollars, s'analyse comme suit :

Augmentations :

Change	111,9
Inflation	154,9
Recommandations de la CFPI	<u>50,8</u>
Total partiel	<u>317,6</u>

Diminutions :

Modifications apportées au projet de budget-programme	98,1
Augmentation des recettes	<u>47,2</u>
Total partiel	<u>145,3</u>
Montant net	<u>172,3</u>

On trouvera dans le présent rapport des explications détaillées sur les taux de change, les taux d'inflation et les recommandations de la CFPI.

## I. INTRODUCTION

1. Pour procéder à partir d'éléments comparables à l'analyse des augmentations ou diminutions qui affectent le budget d'un programme d'un exercice à l'autre, le budget-programme futur est établi avec les mêmes coûts et les mêmes taux de change que le budget-programme en cours. Sont, d'autre part, prévues dans le projet de budget-programme les augmentations auxquelles il faut s'attendre à cause de l'inflation ou des ajustements qu'appelle l'évolution des taux de change. Ces augmentations sont comptabilisées à part et présentées dans la colonne "Réévaluation des coûts" du projet de budget-programme. Une fois que celui-ci est établi, il est "réévalué" trois fois au cours du cycle biennal :

a) La première réévaluation est faite dans les prévisions révisées que le Secrétaire général présente à l'Assemblée pour actualiser le montant des ressources demandées avant que ne soient approuvées les ouvertures de crédit;

b) La deuxième réévaluation est faite dans les prévisions révisées de dépenses que le Secrétaire général présente dans son premier rapport d'exécution au moment de l'adoption des crédits révisés;

c) La troisième réévaluation est faite dans le deuxième rapport d'exécution, à l'occasion de l'approbation du montant final des crédits.

## II. PARAMÈTRES DE LA RÉÉVALUATION

2. Le présent rapport porte sur la première de ces trois réévaluations. Le paragraphe 7 de l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997<sup>1</sup> annonçait que ce que l'on saurait en décembre 1995 des taux de change et d'inflation, des résultats des enquêtes sur les conditions d'emploi et de l'indice des ajustements serait pris en compte dans la réévaluation entreprise à ce moment-là. Le calendrier de préparation du présent rapport fait que la réévaluation dont il traite est fondée sur des renseignements dont on disposait en novembre 1995.

3. Au paragraphe 26 de l'état des incidences financières présenté à la Cinquième Commission par le Secrétaire général sous la cote A/C.5/50/24 et Corr.1 à propos des décisions et recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), il était également indiqué que les coûts supplémentaires à prévoir pour l'exercice biennal 1996-1997 seraient pris en compte dans la réévaluation à laquelle on procéderait avant l'approbation des demandes de crédits par l'Assemblée générale.

4. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des renseignements sur les taux de change et les taux d'inflation, les multiplicateurs d'ajustement, les ajustements au coût de la vie intéressant la catégorie des services généraux et les taux des dépenses communes de personnel. Les paramètres de réévaluation révisés qu'il est proposé d'adopter sont comparés avec les valeurs hypothétiques sur lesquelles se fonde le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997.

5. La réévaluation des coûts se fait sur la base des taux opérationnels de change de l'ONU. Le marché des changes étant fort instable, on n'a pas essayé

de prédire les taux de change. La pratique suivie jusqu'à présent consistait à présumer que les taux opérationnels en vigueur au moment de la réévaluation resteraient constants pendant les années suivantes. Ici pourtant, à la suite d'une recommandation des vérificateurs externes des comptes, on a utilisé les taux moyens de 1995, au lieu des taux les plus récents. Dans le cas du franc suisse, le taux le plus récent est le même que le taux moyen.

6. L'inflation est l'accroissement du prix des biens et des services et l'augmentation des traitements en fonction du coût de la vie. Pour ce qui est du prix des biens et des services, les hypothèses retenues sont fondées sur l'analyse du mouvement de l'indice des prix à la consommation dans les divers lieux d'affectation. Pour ce qui est des ajustements intéressant les agents des services généraux, on a tenu compte des augmentations de traitement qu'appelleraient vraisemblablement l'évolution prévisible des prix à la consommation et les résultats des enquêtes sur les conditions d'emploi. Il se trouve qu'à l'issue de l'enquête qui vient de s'achever à Genève, on ne prévoit pas dans cette ville d'augmentation pour 1996 ni pour 1997. En revanche, l'augmentation qui résulte de l'enquête sur les conditions d'emploi menée en septembre 1994 à New York amène à réviser les prévisions salariales dans ce lieu d'affectation.

7. Pour ce qui est de la catégorie des administrateurs, les traitements de base ne sont pas touchés par l'évolution des taux de change puisqu'ils sont exprimés en dollars. La partie du traitement qui correspond à l'indemnité de poste est conçue pour suivre l'évolution des taux de change et du coût de la vie. Pour ce dernier point, l'évolution des indemnités a été projetée à partir des indices de prix à la consommation que l'on pouvait prévoir pour 1996-1997. On trouvera à l'annexe I.B des renseignements détaillés sur le mouvement des ajustements prévisibles dans chaque lieu d'affectation.

8. Quant aux traitements de base, les chiffres sont issus de l'analyse des états de paie mensuels, par classe, dans chaque lieu d'affectation. À chaque opération de réévaluation, ces chiffres sont actualisés au regard des tendances les plus récentes. Pour 1996-1997, les modifications proposées sont indiquées par lieu d'affectation (voir par. 12).

### III. CHAPITRES DES DÉPENSES : RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS

9. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des résultats, exprimés en dollars des États-Unis, de la réévaluation des coûts inscrits aux chapitres des dépenses du projet de budget-programme en fonction des nouveaux taux de change et d'inflation recommandés dans le présent rapport. L'annexe II en donne le détail par chapitre.

<u>Crédits révisés</u> <u>de 1994-1995</u>	<u>Modifications aux prix</u> <u>de 1994-1995</u>	<u>Réévaluation</u>			<u>Recommandations</u> <u>de la CFPI</u>	<u>Total</u>
		<u>Change</u>	<u>Inflation</u>	<u>Total partiel</u>		
2 608,3	(98,1)	11,9	154,9	266,8	50,8	2 827,8
100 %	(3,7 %)	4,3 %	5,9 %	10,2 %	1,9 %	108,4 %

10. La différence entre les montants du projet de budget-programme et les montants réévalués s'établit comme suit :

	<u>Change</u>	<u>Inflation</u>	<u>Total partiel</u>	<u>Recommandations de la CFPI</u>	<u>Total</u>
	(En millions de dollars des États-Unis)				
Projet de budget-programme	20,9	156,0	176,9	—	176,9
Prévisions révisées	91,0	(1,1)	89,9	—	89,9
Incidences financières des recommandations de la CFPI	—	—	—	50,8	50,8
Augmentation totale	111,9	154,9	266,8	50,8	317,6

11. Les prévisions de dépenses de 1996 et 1997 inscrites dans le projet de budget-programme ont été calculées au départ à partir des taux pris pour hypothèses pour 1994 et 1995 dans le budget révisé de l'exercice 1994-1995. La majoration de 20,9 millions de dollars du projet de budget-programme au titre de la réévaluation était nécessaire pour remplacer le montant des crédits de la première année calculé avec le taux de change de 1994 par le montant calculé avec le taux de change de 1995. Pour remplacer le montant des crédits des deux années 1996-1997 calculé aux taux de décembre 1994 (par exemple 1 dollar des États-Unis pour 1,32 franc suisse) par le montant calculé aux taux moyens enregistrés en 1995 (par exemple 1 dollar pour 1,18 franc suisse), il faut prévoir un ajustement de 91 millions de dollars. Pour comparer les taux prévus dans le projet de budget-programme et les taux indiqués dans le présent rapport, se reporter à l'annexe I.A. Les prévisions de dépenses s'établissent comme suit par lieu d'affectation :

	<u>Projet de budget-programme</u>	<u>Réévaluation</u>	<u>Total</u>
	(En millions de dollars des États-Unis)		
Genève	12,8	84,1	96,9
Vienne	3,0	12,6	15,6
La Haye	0,3	1,3	1,6
Bangkok	0,2	0,4	0,6
Nairobi	3,1	(2,3)	0,7
Mexico	(0,1)	(4,2)	(4,3)
Addis-Abeba	(0,8)	(0,4)	(1,2)
Santiago	2,5	(0,4)	2,1
Total	<u>20,9</u>	<u>91,0</u>	<u>111,9</u>

12. Le montant révisé correspondant à l'inflation s'établit comme suit, après correction des variations du coût des traitements de base :

	<u>Projet de budget-programme</u>	<u>Réévaluation</u>	<u>Total</u>
	(En millions de dollars des États-Unis)		
New York	72,1	15,5	87,6
Genève	30,6	(29,6)	1,0
Vienne	11,5	0,3	11,8
Addis-Abeba	10,2	9,6	19,8
Santiago	11,2	2,3	13,5
Nairobi	3,6	(2,6)	1,0
Bangkok	7,8	(1,1)	6,7
Amman	3,6	(0,1)	3,5
Autres lieux	5,4	4,8	10,2
Total	<u>156,0</u>	<u>(1,1)</u>	<u>154,9</u>

13. La diminution de 1,1 million de dollars est le résultat net d'une réduction de 6,6 millions de dollars correspondant à la révision des traitements de base au vu de la moyenne effectivement relevée en 1995, et d'une augmentation de 5,5 millions de dollars au titre de l'inflation, fondée sur la différence entre les prévisions du présent rapport et celles du projet de budget-programme. Ces montants se ventilent par lieu d'affectation de la manière suivante :

	<u>Coût moyen effectif des postes en 1995</u>	<u>Inflation</u>	<u>Total</u>
	(En millions de dollars des États-Unis)		
New York	5,5	9,8	15,5
Genève	(19,6)	(10,2)	(29,6)
Vienne	0,8	(0,5)	0,3
Addis-Abeba	8,0	1,6	9,6
Santiago	1,7	0,6	2,3
Nairobi	(2,8)	0,2	(2,6)
Bangkok	(2,0)	0,9	(1,1)
Amman	(0,7)	0,6	(0,1)
Autres lieux	2,5	2,3	4,8
Total	<u>(6,6)</u>	<u>5,5</u>	<u>(1,1)</u>

14. L'augmentation résultant des travaux de la CFPI correspond aux incidences sur le budget ordinaire de la recommandation que la Commission a faite dans son rapport à propos des effectifs de l'Organisation. Cette augmentation de 50 843 800 dollars se répartit comme suit entre lieux d'affectation :

	(En millions de dollars É.-U.)
New York	28,5
Genève	8,7
Addis-Abeba	3,1
Vienne	2,4
Bangkok	2,4
Santiago	2,0
Amman	1,5
Nairobi	1,0
Autres lieux	1,3
Total	<u>50,8</u>

#### IV. CHAPITRES DES RECETTES : RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS

15. On a retenu pour les chapitres des recettes les mêmes paramètres budgétaires que pour les chapitres des dépenses. Les montants révisés des recettes s'établissent donc comme suit :

<u>Chapitre</u>	<u>Projet de budget- programme</u>	<u>Prévisions révisées</u>	<u>Augmentation (diminution)</u>
	(En millions de dollars des États-Unis)		
Chap. I. Recettes provenant des contributions du personnel	373 607,0	392 179,1	18 572,1
Chap. II. Recettes générales	81 832,4	86 209,2	4 376,8
Chap. III. Services destinés au public	5 982,0	886,5	(5 095,5)
Total	<u>461 421,4</u>	<u>479 274,8</u>	<u>17 853,4</u>

#### V. RÉSUMÉ

16. Le présent rapport porte principalement sur la modification des hypothèses budgétaires, à savoir :

a) Taux de change : remplacer les taux prévus pour 1995 par la moyenne effective des taux opérationnels de 1995 qui figurent à l'annexe I.A, selon la recommandation des vérificateurs des comptes externes;

b) Inflation : modifier les taux d'inflation prévus pour les indemnités de poste, les ajustements au coût de la vie intéressant les agents des services généraux et l'incidence générale de l'inflation en fonction des paramètres indiqués en annexe (annexes I.A, B et C).

17. Le montant des crédits à ouvrir effectivement à la suite des recommandations de la CFPI sera fonction de la décision que prendra l'Assemblée.

18. La date de parution du présent rapport fait que les décisions que prendra l'Assemblée générale sur les demandes présentées par le Secrétaire général dans le projet de budget-programme et dans les états des incidences sur le budget-programme, et les prévisions révisées de l'exercice biennal 1996-1997 pourront être modifiées lors de l'examen en seconde lecture du projet de budget-programme pour 1996-1997 par la Cinquième Commission.

Note

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément No 6 (A/50/6/Rev.1), vol. I.



ANNEXE I

Taux de change et taux d'inflation annuels moyens, coefficients applicables au calcul de l'indemnité de poste pour 1996-1997 et dépenses communes de personnel exprimées en pourcentage des traitements nets pour 1994-1995 et 1996-1997, par principal lieu d'affectation

A. Taux de change pour 1996-1997 et taux d'inflation annuels moyens

Principal lieu d'affectation (monnaie)	Taux d'inflation annuels moyens (pourcentage)					
	Taux de change pour 1996-1997		Projet de budget-programme		Présent rapport	
	Projet de budget-programme	Présent rapport <sup>a</sup>	1995	1996/1997	1995	1996/1997
New York (dollars É.-U.)	—	—	2,4	2,4	2,4	2,4
Genève (francs suisses)	1,32	1,18	1,6	1,6	1,6	2,0
Vienne (schillings autrichiens)	10,90	10,01	3,1	3,1	3,1	2,6
La Haye (florins néerlandais)	1,75	1,60	2,3	2,3	2,3	2,0
Bangkok (baht thaïlandais)	25,00	24,88	6,0	6,0	6,0	5,1
Santiago (pesos chiliens)	390,00	392,58	10,0	7,0	10,0	7,7
Mexico (pesos mexicains)	3,35	5,93	6,6	5,0	5,0	5,0
Addis Abeba (birr éthiopiens)	6,25	6,29	5,0	5,0	9,6	5,0
Nairobi (shillings kenyens)	47,00	50,46	10,0	10,0	10,0	10,0
Port of Spain (dollars de la Trinité-et-Tobago)	5,77	5,79	8,0	8,0	8,0	5,0
Amman (dinars jordaniens)	0,70	0,70	3,4	3,4	3,4	3,4
Gaza (Israël) (nouveaux shekels)	3,00	2,99	10,0	10,0	5,0	5,0
ONUST (Israël) (nouveaux shekels)	3,00	2,99	10,0	10,0	10,0	10,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (Inde) (roupies)	31,20	31,96	8,4	8,4	8,4	8,4
Centres d'information des Nations Unies <sup>b</sup>	—	—	5,0	5,0	5,0	5,0

<sup>a</sup> Taux de change moyen pour 1995, calculé sur la base de taux effectifs jusqu'en novembre.

<sup>b</sup> Effets combinés des fluctuations des taux d'inflation et des taux de change.

B. Coefficients applicables au calcul de l'indemnité de poste (1995-1997), par principal lieu d'affectation

Principal lieu d'affectation	Coefficient moyen								
	Projet de budget-programme			Prévisions révisées		Recommandations de la CFPI			
	1995	1996	1997	1996	1997	1995	1996	1997	
New York	139,0	141,2	144,2	147,1	150,3	140,0	149,9	156,1	
Genève	183,8	185,8	188,6	203,2	204,2	203,8	203,2	204,2	
Vienne	162,0	166,0	170,6	177,8	182,4	174,9	178,7	184,8	
La Haye	140,1	143,0	146,0	159,2	164,4	153,0	159,9	166,5	
Bangkok	126,9	130,8	135,9	136,3	141,1	128,3	137,7	145,0	
Santiago	132,3	140,3	149,1	145,6	153,0	135,6	147,1	157,3	
Mexico	132,6	135,6	139,5	136,2	144,7	129,3	136,9	147,0	
Addis-Abeba	110,6	114,1	118,5	136,2	143,6	124,6	139,0	145,9	
Nairobi	151,6	152,5	154,2	126,6	133,2	138,8	127,5	135,9	
Port of Spain	117,9	122,6	129,3	129,3	133,1	121,7	130,4	136,3	
Amman	113,9	115,5	118,0	118,0	120,6	114,4	119,2	123,4	
Gaza	128,6	135,0	140,8	135,6	141,5	130,9	136,5	143,9	
ONUST (Israël)	130,5	135,0	140,8	135,6	141,5	130,9	136,5	143,9	
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (Inde)	116,3	121,1	127,0	126,6	134,7	120,2	129,5	137,5	
Centres d'information des Nations Unies	135,3	141,3	148,2	141,3	148,2	135,3	141,3	148,2	

C. Ajustements en fonction du coût de la vie (1995-1997),  
 par principal lieu d'affectation

Principal lieu d'affectation	Projet de budget-programme			Présent rapport		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997
New York	0,8	0,8	0,8	3,6	2,4	2,4
Genève	1,6	1,6	1,6	0,0	0,0	0,0
Vienne	3,5	3,5	3,5	3,0	2,6	2,6
La Haye	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0
Bangkok	4,3	4,3	4,3	4,7	5,1	5,1
Santiago	7,0	7,0	7,0	9,3	9,9	7,5
Mexico	7,0	5,0	5,0	35,0	10,9	9,1
Addis-Abeba	6,0	6,0	6,0	8,3	9,3	7,5
Nairobi	10,0	10,0	5,0	12,5	7,7	7,5
Port of Spain	8,5	8,5	8,5	6,2	5,0	5,0
Amman	5,0	5,0	5,0	4,6	3,4	3,4
Gaza	5,0	5,0	5,0	11,2	7,5	5,0
ONUST (Israël)	10,0	10,0	10,0	11,2	7,5	5,0
Groupe d'observateurs des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (Inde)	10,0	10,0	10,0	31,6	8,5	5,0
Centres d'information des Nations Unies	10,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0

D. Dépenses communes de personnel exprimées en pourcentage des traitements nets pour  
 1994-1995 et 1996-1997, par principal lieu d'affectation

	1994	1995	1996	1997
New York	40,7	40,1	40,1	40,1
Genève	31,8	32,0	32,0	32,0
Vienne	35,2	36,3	36,3	36,3
La Haye	32,9	33,4	33,4	33,4
Bangkok	39,3	42,1	42,1	42,1
Santiago	36,9	37,3	37,3	37,3
Mexico	37,2	38,8	38,8	38,8
Addis-Abeba	81,0	77,0	77,0	77,0
Nairobi	63,1	65,4	65,4	65,4
Port of Spain	36,6	38,6	38,6	38,6
Amman	68,3	79,6	79,6	79,6
Gaza	78,5	78,5	78,5	78,5
ONUST (Israël)	73,8	89,3	89,3	89,3
Groupe d'observateurs des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (Inde)	79,8	99,6	99,6	99,6
Centres d'information des Nations Unies	39,6	42,2	42,2	42,2

## Annexe II

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitres	Crédits ouverts pour 1994-1995	Modifications aux prix de 1994-1995	Réévaluation			Total
			En fonction des taux de change	En fonction des taux d'inflation	Total partiel	
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	37 218,5	556,9	867,2	2 111,3	2 978,5	41 564,1
2. Affaires politiques	62 159,7	(5 845,9)	353,4	3 948,3	4 301,7	63 002,9
3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	132 221,9	(52 124,7)	(263,9)	13 123,6	12 859,7	94 182,3
4. Affaires spatiales	3 956,5	94,3	458,5	243,9	702,4	4 904,8
5. Cour internationale de Justice	19 316,0	1 185,4	1 446,0	507,2	1 953,2	22 669,0
6. Activités juridiques	31 432,5	(2 062,5)	610,7	2 051,2	2 661,9	33 176,1
7A. Département de la coordination des politiques et du développement durable	48 089,5	(7 266,9)	482,1	2 803,1	3 285,2	45 799,1
7B. Afrique : situation économique critique, redressement et développement	3 467,1	320,5	(6,8)	362,1	355,3	4 288,0
8. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	46 225,9	(344,1)	63,7	3 537,6	3 601,3	51 491,3
9. Département des services d'appui et de gestion pour le développement	25 961,4	(1 422,2)	114,5	1 884,0	1 998,5	27 446,3
10A. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	113 579,8	(2 986,1)	14 886,4	(1 488,4)	13 398,0	126 234,7
10B. Centre du commerce international	20 942,3	0,0	0,0	699,7	699,7	21 642,0
11. Programme des Nations Unies pour l'environnement	9 688,4	(784,9)	512,4	(86,8)	425,6	9 636,3
12. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	13 558,1	(426,2)	429,7	(426,1)	3,6	13 603,3
13. Lutte contre la criminalité	4 839,7	(391,6)	493,8	274,6	768,4	5 357,8
14. Contrôle international des drogues	14 693,9	150,1	1 658,0	1 060,3	2 718,3	18 018,6
15. Commission économique pour l'Afrique	71 657,6	386,9	1 106,2	17 538,4	16 432,2	91 079,4
16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	61 278,4	287,0	472,1	5 487,2	5 959,3	69 447,6
17. Commission économique pour l'Europe	47 379,3	340,1	6 644,7	(330,9)	6 313,8	54 937,2
18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	78 979,4	(1 648,9)	(2 263,2)	15 248,1	12 984,9	92 243,4
19. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	35 213,1	545,3	0,0	2 516,5	2 516,5	39 473,6
20. Programme ordinaire de coopération technique	44 814,7	0,0	1 581,8	3 935,8	5 517,6	50 332,3

Chapitres	Réévaluation					Total
	Crédits ouverts pour 1994-1995	Modifications aux prix de 1994-1995	En fonction des taux de change	En fonction des taux d'inflation	Total partiel	
21. Droits de l'homme	43 708,2	3 033,9	6 352,0	537,1	6 889,1	54 418,1
22. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	48 572,7	0,0	6 799,8	660,6	7 460,4	56 704,0
23. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	21 350,3	0,0	(30,9)	1 416,8	1 385,9	22 874,5
24. Département des affaires humanitaires	19 034,7	349,9	1 459,5	446,5	1 906,0	21 856,6
25. Information	131 442,6	(4 071,4)	1 240,9	11 669,0	12 909,9	143 154,2
26. Administration et gestion	903 028,7	(5 681,9)	51 610,2	41 433,3	93 043,5	1 003 604,4
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	11 630,1	918,0	0,1	943,6	943,7	13 950,9
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	19 656,1	851,4	0,0	1 534,2	1 534,2	22 845,2
C. Bureau de la gestion des ressources humaines	37 732,0	558,1	0,0	2 584,3	2 584,3	41 871,7
D. Services d'appui (Siège)	217 829,1	(7 804,9)	0,0	10 885,7	10 885,7	221 952,3
E. Services de conférence	443 184,0	2 077,2	30 185,6	19 487,2	49 672,8	504 730,1
F. Administration (Genève)	120 115,0	(2 125,0)	16 402,5	845,8	17 248,3	134 986,3
G. Administration (Vienne)	41 810,4	312,8	4 767,2	4 099,7	8 866,9	51 193,5
H. Administration (Nairobi)	11 072,0	(469,5)	254,8	1 052,8	1 307,6	12 074,4
27. Activités administratives financées en commun	27 221,2	(1 183,6)	2 180,0	975,9	3 155,9	29 911,0
28. Dépenses spéciales	32 795,1	2 544,0	817,3	5 545,3	6 362,6	41 701,7
29. Bureau des services de contrôle interne	12 027,7	2 831,7	268,9	902,0	1 170,9	16 699,7
30. Innovations technologiques	25 398,3	(4 660,3)	178,3	1 083,3	1 261,6	21 999,6
31. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	58 447,1	(15 912,6)	1 772,6	2 934,2	4 706,8	47 241,3
32. Contributions du personnel	357 798,1	(3 932,9)	11 794,7	12 271,8	24 066,5	386 281,0
33. Autorité internationale des fonds marins	776,0	0,0	0,0	0,0	0,0	776,0
Total général	2 608 274,4	(98 120,7)	111 878,2	154 876,5	266 754,7	2 827 752,2